

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Promotion du droit des communautés :
Les juges de la CEDEAO s'expliquent face à la presse à Lomé P.6

L'ANC dans de beaux draps :
Après l'affaire des sous du trésor, Edem Atantsi s'attaque aux positions de Jean-Pierre Fabre



Edem Atantsi



Jean-Pierre Fabre

Mettre fin au phénomène des doubles ventes de terrain :
Un code foncier moderne pour remplacer celui de l'époque coloniale P.5



Fiatuwo Sessenou, ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat

Début du Jeûne de purification musulmane :
Un mois de "Ramadan" annonce de grandes bénédiction
Quelles conduites à tenir pour le bon musulman ? P.2



La communauté musulmane lors de la prière

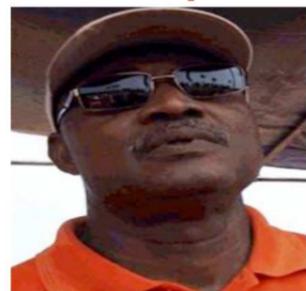
Formation du nouveau gouvernement :
Pourquoi ça piétine ? P.3

Nous l'avons dit dans l'une de nos dernières publications, comme quoi, le chef de l'Etat a toujours la main tendue. Et, souvenez-vous bien, lors de la cérémonie de prise de fonction du nouveau premier ministre, Sélom Klassou, ce dernier a affirmé avoir à mettre en œuvre le programme du Chef de l'Etat et, qu'à ce titre, il compte sur toutes les compétences...



Le Premier ministre Sélom Klassou

Après l'échec cuisant de la présidentielle du 25 avril :



Jean-Pierre Fabre

CAP 2015 jette son dévolu sur l'ambassadeur allemand
Des preuves fabriquées P.3

Santé : Les vertus curatives de la papaye :
Comment soulagent-elles de l'accouchement difficile ? P.2



Début du Jeûne de purification musulman :

**Un mois de " Ramadan " annonce de grandes bénédictions
QUELLES CONDUITES À TENIR POUR LE BON MUSULMAN ?**

Le jeûne du mois de ramadan, l'un des 5 piliers de l'islam, se présente comme une obligation dans l'histoire des révélations, qu'elle poursuit et complète. Tous les fidèles en l'islam ont entamé, depuis hier jeudi, ce moment de purification spirituelle, à travers des privations et des aumônes soutenues par la prière intense, pendant 29 ou 30 jours.



La communauté musulmaner au cours d'une prière

L'obligation que constitue le carême interpelle tous les musulmans. Ils sont ainsi tenus de respecter, à titre personnel cette injonction divine qui leur impose des restrictions comportementales de leur vécu quotidien. Il paraît tout aussi explicite que la privation durant ce mois sacré devrait s'accompagner d'un surcroît d'enga-

gement pour le bien et la solidarité.

Aujourd'hui comme hier, sans boire ni manger, loin des plaisirs, voire des excès, qui se résument dans les attitudes comme : fumer, mentir,

voler, ou encore d'entretenir les rapports sexuels pendant ce mois bénis de Ramadan, le jeûne permet aux fidèles musulmans d'être encore plus proches d'Allah. Cette rupture d'un

mois par rapport à la normalité est plus que tout autre moyen la voie royale pour développer chez les croyants, les aspirations spirituelles et une vie d'humilité.

Le Ramadan, selon l'Imam Moustafa de la grande mosquée de Totsi, est instauré par " ALLAH " lui-même, et permet à un fidèle de se purifier tout en se rachetant par l'observation de certaines recommandations. En effet, c'est un moment de pressions corporelles pour les musulmans. C'est aussi une période de pénitence qui se traduit par le fait qu'un musulman, en se privant de manger retrouve la souffrance que connaissent les démunis. Ainsi, cela amène les musulmans à un esprit de partage, d'être solidaires avec ceux

qui n'en n'ont pas.

C'est aussi un moment de pardon. Le musulman doit vivre en bon termes avec tous ses voisins et tous ses semblables, puis avoir un bon comportement, car, c'est à travers les œuvres appréciées et les bons comportements qu'il pourra avoir accès au paradis.

En cela, le musulman se doit d'être déterminé car, comme le dit si bien un verset coranique : " Ô, vous qui croyez, le jeûne vous est prescrit comme il a été prescrit à ceux qui vous ont précédés (aux religions antérieures) peut-être atteindriez-vous la piété ".

La rédaction de L'Eveil de la nation souhaite un très sain jeûne à tous les musulmans togolais et du monde entier.

Kaff Djobo

Santé : Les vertus curatives de la papaye :

Comment soulagent elles de l'accouchement difficile ?

Le papayer possède beaucoup de propriétés curatives, et l'on peut s'en servir pour se passer parfois de la pharmacie. Allons à la découverte de quelques unes de ces vertus.

La tige creuse du papayer est riche en vitamines A, B et C, ainsi qu'en calcium, en phosphate, et en fer. Le tronc de l'arbre femelle contient 1.5% de protéines et 7 à 10 % de sucre. Le suc laiteux des tiges, des feuilles et du fruit vert est un excellent vermifuge, de plus, les petites graines noires digèrent et éliminent toutes sortes de parasites indésirables dans les intestins.

La papaye aide à la digestion des protéines et de la viande, des œufs, du lait, des haricots et d'autres aliments de même genre, puis, favorise ainsi, le bon fonctionnement du pancréas. De plus, la papaye soulage non seulement des indigestions, mais aussi présente des propriétés antiseptiques, et est surtout recommandée aux diabétiques et aux hépatiques.

On s'en sert aussi pour purifier le vin et la bière lors de sa préparation.

Certainement que vous vous demandez, comment la papaye peut être un remède aussi précieux ?

Bien sûr, ce n'est pas uniquement à cause des vitamines et des sels minéraux qu'elle contient. Avez-vous déjà entendu parler d'une diastase appelée papaïne ? C'est grâce à cet enzyme que la papaye a une action sur la digestion des protéines. La papaïne qui existe exclusivement dans les papayes est semblable à la pepsine, une enzyme animale. L'industrie pharmaceutique s'en sert depuis longtemps.

Disons en passant que la papaïne se trouve principalement juste sous la peau du fruit vert. C'est pourquoi quand les papayes sont encore sur l'arbre, on fait de longues éraflures dans la peau du fruit.

Le suc blanc semblable au latex des arbres à caoutchouc est recueilli dans des récipients. On répète l'opération tous les 3 ou 5 jours. A mesure que les papayes mûrissent, l'écoule-

ment diminue pour finalement s'arrêter. Quand le suc est déshydraté, il est prêt pour l'expédition.

La papaïne contenue dans les papayes attaque et détruit les parasites les plus courants ; elle est inoffensive et constitue le vermifuge le moins cher des régions tropicales. Si vous n'aimez pas manger les papayes quand elles sont encore vertes et plutôt amères, mâcher puis avaler un morceau de feuille ou une cuillerée à soupe de graines après chaque repas. C'est peut-être très agréable, mais cela vous protégera sûrement contre les parasites.

Voici une autre idée très intéressante : envelopper de la viande crue dans une grande feuille de papaye et laisser-là, ainsi toute la nuit. Elle sera tendre à souhait.

Au Brésil, par exemple, les chasseurs et les ménagères de l'arrière-pays emploient ce procédé depuis longtemps. Quand ils tuent un vieil animal, ils enveloppent la viande dans des feuilles et le lendemain elle est tendre comme celle d'une jeune bête. Une vieille volaille peut être attendrie de la même façon ou bien en la frottant avec du jus de papaye. D'ailleurs, la plus part des produits attendrisseurs du commerce contiennent la papaïne.

Mais, la papaye a encore d'autres propriétés. Quelqu'un souffre-t-il de bronchite ? Faites cuire les feuilles du papayer dans de l'eau, ajouter du sucre brun ou caramélisé puis passer le sirop. Vous avez là un excellent remède contre la toux.

Quelques vertus

Abcès : enlever les graines d'une papaye non mûre. Racler la chair de la papaye par l'intérieur. Ecraser avec de la potasse et appliquer sur l'abcès.

Accouchement difficile : manger un morceau de racine de papayer mâle bien lavé plus du sel.

Jaunisse : boire le décocté des racines fraîches troncées, un verre à bière, trois fois par jour.



Constipation (adulte) : la papaye doit être mangée 2 heures avant ou après le repas cuit comme c'est le cas de tous les fruits.

Chez le bébé, pressez des morceaux de pulpes de papaye bien mûres dans un tissu bien propre. On recueille le jus dans un bol et on le donne au bébé avec un biberon ou une cuillère. Une heure après, le bébé

n'est plus constipé.

Paludisme : prendre une tasse à base de feuilles fraîches de papayer bouillies. Boire un verre à bière trois fois par jour.

Panaris : faire moudre la racine de papayer avec de la potasse et de l'amande de noix de palme. Faire un cataplasme de la pâte sur la partie

lésée.

Pour faire cicatriser les blessures

: prendre un morceau de feuille fraîche bien lavée. L'appliquer directement sur la plaie. Le maintenir au moins d'un bandage. Renouveler le morceau de feuille.

Les imperfections de la peau :

appliquer la pulpe écrasée du fruit.

Toux et bronchite : bouillir des racines de papayer bien lavées dans de l'eau sucrée au miel. Boire demi-verre à bière 3 fois par jour loin des repas.

Vers intestinaux : prendre une petite boîte de tomate comme dose. Remplir la boîte de graines de papaye, les écraser en poudre ou en pâte si les graines sont fraîches. Extraire le suc : il sera ensuite agglutiné dans le miel. Agiter énergiquement. Prendre une cuillerée à soupe 3 fois par jour loin des repas pendant trois jours.

Vivien

Début des examens de fin d'année académique :

LES CANDIDATS AU BAC 2 ÉVOQUENT LEUR SATISFACTION FACE AUX ÉPREUVES

Les épreuves du Bac ont débuté mercredi avec les matières facultatives. Elles se poursuivront jusqu'au 21 juin. 57.000 candidats sont inscrits pour cet examen qui sanctionne la fin du cycle secondaire et ouvre les portes des universités.

Les mouvements sociaux observés en début d'année n'ont pas eu de conséquence sur le programme. Le calendrier scolaire a juste été légèrement réaménagé.

A noter que le probatoire (BAC1) aura lieu du 21 au 24 juillet. Pour le BEPC, les examens se dérouleront du 30 juin au 3 juillet.

Armand



Les élèves en classe

Formation du nouveau gouvernement :

Pourquoi ça piétine ?

Voilà deux semaines que le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, a nommé un nouveau Premier ministre en la personne de l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale, Sélom Komi Klassou.

Mais, déjà les Togolais s'impatientent et s'interrogent sur les raisons pour lesquelles le gouvernement tarde toujours à être publié? Pour nombre de citoyens, ça traîne, mais en réalité, il s'agit d'une impression car, il s'agit d'un travail en profondeur qui se fait. Il faut le rappeler, il n'y a aucune contrainte constitutionnelle.

Nous l'avons dit dans l'une de nos dernières publications, comme quoi, le chef de l'Etat a toujours la main tendue. Et, souvenez-vous bien, lors de la cérémonie de prise de fonction du nouveau premier ministre, Sélom Komi Klassou, ce dernier a affirmé



Faure Gnassingbé, PR



Komi Sélom Klassou, PM

avoir à mettre en œuvre le programme du Chef de l'Etat et, qu'à ce titre, il compte sur toutes les compétences. Ainsi, on comprend aisément que

les consultations prennent un peu de temps puisqu'il faut consulter toutes les tendances politiques, mais aussi, chercher les compétences techniques

afin de mettre réellement le pays sur les rails de l'émergence.

Se trouve-t-on dans un régime parlementaire qui voudrait que le

parti majoritaire forme lui seul son gouvernement ? Le régime togolais est plutôt présidentiel et le Chef de l'Etat dans la mise en œuvre de sa politique d'ouverture se doit de ratisser large et si possible obtenir " un pacte républicain ", mobilisant des compétences du pouvoir et de l'opposition pour la cause nationale.

Dans ces conditions, lorsque certaines personnalités consultées hésitent, il faut prendre le temps de les convaincre en définissant des missions claires pour le nouvel exécutif. Ensuite, si l'option politique ne marche pas, il faudrait fouiller et dénicher des compétences partout ailleurs.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point, dit l'adage. Alors un peu de patience encore, sûrement que le nouveau gouvernement sera connu dans les heures et jours à venir.

Kpélaflia Biva

L'ANC dans de beaux draps :

APRÈS L'AFFAIRE DES SOUS DU TRÉSOR, EDEM ATANTSI S'ATTAQUE AUX POSITIONS DE JEAN-PIERRE FABRE

Faut-il s'attendre à une scission ou démission ?

Le semblant d'union au sein de CAP 2015 est un trompe œil, l'implosion est si proche aussi bien entre les parti membres de CAP 2015 qu'au sein de l'ANC.

Il nous souvient que dernièrement ce sont les fonds de la campagne électorale notamment les sous encaissés au Trésor Public qui constitue la pomme de discorde entre l'ANC et les autres, et selon des sources proches de ce regroupement

l'affaire est loin d'être réglée et la démarche d'une implosion serait réelle.

D'autres sources révèlent que la situation interne à l'ANC n'est pas rose car certains cadres reprochent au président naturel sa gestion cavalière.

La sortie médiatique de Edem Atantsi, le secrétaire aux affaires politiques n'a fait qu'apporter de l'eau au moulin de cette thèse.

Sur le fond, M. Atantsi s'attaque

ouvertement aux positions de son président national, Jean-Pierre Fabre. Ce qui est révélateur de la crise interne à l'ANC. Il est aussi question de savoir s'il a été mandaté par son parti pour tenir ses propos. M. Atantsi répond : " J'ai la liberté entant que citoyen de faire une lecture politique de la situation au Togo ".

On comprend sans ambages que l'homme se démarque de son mentor en prenant des libertés. A cette

par épée, meurt par épée et ainsi, les togolais sont habitués aux scis-



Edem Atantsi

Après l'échec cuisant de la présidentielle du 25 avril : CAP 2015 jette son dévolu sur l'ambassadeur allemand

DES PREUVES FABRIQUÉES

Depuis sa défaite suite au scrutin présidentiel du 25 avril dernier, avec son candidat, Jean-Pierre Fabre, le regroupement politique nommé CAP 2015 passe par tous les subterfuges pour se justifier ou se dédouaner.

Après une vaine mobilisation populaire et un sanglant désaveu de la communauté internationale, le CAP 2015 et son candidat cherchent désormais à amuser la galerie plutôt que de tirer les leçons et se relancer.

Dernièrement, selon son propre communiqué de presse, CAP 2015 s'est attaqué à l'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Volker Berresheim pour les vérités qu'il aurait dit le 31 mai dernier.

Selon ledit communiqué, " les populations sont choquées, scandalisées et blessées d'entendre des responsables politiques de l'Allemagne citer le Togo comme un modèle pour la démocratisation en Afrique... "

C'est insensé dès lors que les chancelleries constituent des obser-



Jean-Pierre Fabre (CAP2015/ANC)

vateurs et ne font que dire ce qu'elles ont vu et constaté.

En outre, dire que CAP 2015 a présenté des " Procès -verbaux, falsifiés, bulletins et spécimens de bulletins de vote prévôtés en faveur du candidat, Faure Gnassingbé, les noms des ministres, députés et directeurs de sociétés d'Etat, les préfets, les chefs cantons, les éléments des forces de l'ordre et de sécurité qui ont dirigé les opérations de bourrage d'urnes dans les préfectures de la partie septentrionale du pays " est

aussi aberrant et n'a pas convaincu le diplomate qui a réitéré la position

de son pays. "Le Togo a fait beaucoup de progrès en matière de démocratie, il faut le saluer et l'encourager.

Pourquoi CAP 2015 n'a pas déposé de recours devant la Cour Constitutionnelle avec toutes ces prétendues preuves ?

Parce qu'elles n'existent pas ou sont fausses et fabriquées.

Allez y comprendre quelques choses !

Kpélaflia Biva

allure, il faudra peut-être s'attendre à une scission ou à une démission au sein de l'ANC.

Rien ne sera étonnant car, qui tue

sions et implosions aux lendemains de chaque élection. Alors, c'est le Wait and see.

L'Eveil de la Nation

L'ouverture d'une ambassade togolaise à Rabat : Dussey, la marque de fabrique d'une diplomatie conquérante

Le Togo a, pendant plus d'une décennie, été victime d'une léthargie diplomatique, loin des marchés de relations internationales, en vue de la réalisation de la plus value en investissements étrangers,

et de la conquête des marchés extérieurs pour apporter de l'oxygène au secteur privé. Un retard que les autorités togolaises cherchent à rattraper afin de permettre au Togo de tirer sa partition du commerce international, du transfert de technologie, de la technicité et du savoir faire.



Le ministre Dussey (g) en entretien avec M. Mohamed Abbou (dt)

Cependant, il faut le reconnaître, si vouloir c'est pouvoir, il faut néanmoins un minimum de calibre de savoir faire, d'expérience pour soutenir cette relance de la conquête des intérêts internationaux.

A ce sujet, le serviteur du peuple togolais, Dussey Robert, passionné

Suite à la page 4

**L'ouverture d'une ambassade togolaise à Rabat :
Dussey, la marque de fabrique
d'une diplomatie conquérante**

Suite de la page 3

d'atteindre des objectifs diplomatiques très importants n'a pas cessé de créer des espaces de conquêtes dans les pays à travers le monde.

Après une longue liste d'ouverture d'ambassade, le ministre diplomate rôdé à sa tâche, ouvre les projecteurs sur l'un des pays africains reluisant de richesses dans plusieurs domaines dont le Togo a véritablement besoin pour consolider son élan de développement.

C'est dans cette dynamique que le ministre togolais des Affaires étrangères, a effectué mardi, une visite officielle au Maroc. Il s'est rendu à la Chambre des Représentants et à la Chambre des Conseillers pour des discussions avec les présidents de ces deux institutions. Le lendemain de son arrivée, il a rencontré son homologue Salaheddine Mezouar.

Une signature de plusieurs accords bilatéraux et l'ouverture d'une ambassade togolaise à Rabat a été le couronnement de cette audace diplomatique dont le doigté du ministre Dussey a été en grande partie déterminant.

Cette étape marque le renforcement des liens politiques et économiques avec le royaume.

Le diplomate togolais a rappelé la position de son pays concernant le Sahara occidental : un soutien ferme et renouvelé à la politique de Rabat.

Une rencontre d'une commission mixte est annoncée par les deux



Le ministre Dussey (dt) et son homologue marocain Salaheddine Mezouar (g)

ministres et devrait se tenir avant la fin de l'année à Lomé. Une conférence économique se déroulera en parallèle afin de booster les échanges.

Dans l'après-midi, M. Dussey a eu des entretiens avec le ministre du Commerce, celui de l'Agriculture et de la Pêche et des Mines et de l'Energie.

Lors de sa rencontre avec le ministre chargé du Commerce extérieur, Mohamed Abbou, M. Dussey a exprimé la volonté commune d'édifier un partenariat économique gagnant-gagnant.

'Le Maroc constitue un partenaire de choix pour le Togo car le Maroc fait partie des pays qui investissent énormément en Afrique', a indiqué

le chef de la diplomatie togolaise.

M. Abbou a souligné pour sa part l'intérêt croissant des entreprises marocaines pour le marché togolais, mais il a souligné la nécessité de déployer davantage d'efforts pour renforcer le volume des échanges bilatéraux qui sont estimés à 27 millions de dollars en 2014.

Robert Dussey est accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires. Ils sont quarante au total issus de différents secteurs (banque, industrie, bâtiment, agro-alimentaire, ...). Parmi cette délégation on peut citer le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), Germain Essohouna Meba.

Armand

**Les Nations Unies au chevet du Togo :
Le PNUD reste déterminé pour
le développement au Togo**

Le Togo est partie de la concertation des nations unies pour le développement intégral à travers le monde. Cet engagement, suscitant le respect de la communauté internationale, a donné l'occasion pour le Togo d'avoir une représentation nationale de Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).



Mme Khardiata Lo Ndiaye du PNUD

Le Togo loin d'être un pays de plus dans ce regroupement, s'illustre en un participant significatif. En effet, au cœur des interventions internationales de maintien de la paix civile, de lutte contre le terrorisme, les professionnels de la sécurité publique et de l'intégrité du territoire togolais. Ils sont reconnus par leurs compétences, leur savoir-faire, très appréciés et très sollicités, ils y prennent une part active.

Au lendemain du scrutin du 25 avril 2015 ayant porté à nouveau, Faure Essozimna Gnassingbé à la tête du pays, et après la nomination d'un nouveau premier ministre, en la personne de Monsieur Sélom Komi Klassou, succédant à Monsieur, Séléagodji Ahoomey-Zunu, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ne souhaite pas rester en marge de la nouvelle dynamique de développement.

La représentante résidente de

cette organisation internationale, Mme Khardiata Lo Ndiaye, a été reçue par le nouveau Premier ministre le mercredi 17 juin dernier.

La coordinatrice du PNUD au Togo, au sortir de son entretien avec le nouveau chef du gouvernement, a indiqué avoir, au nom de PNUD, renouvelé aux autorités togolaises, son engagement à accompagner le Togo dans ses programmes de développement.

Une lettre de félicitation du secrétaire général adjoint des Nations et directeurs Afrique du PNUD, Abdoulaye Mar Dieng, a aussi été remise, à l'occasion, à M. Sélom Kllassou.

Rappelons que le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon avait adressé au président de la République réélu, Faure Gnassingbé, une lettre de félicitations.

Armand

**Le sommet de l'Union Africaine achevé lundi à Johannesburg :
ROBERT DUSSEY : " La lutte contre le terrorisme est notre priorité "**

Le sommet de l'Union africaine s'est achevé lundi à Johannesburg.

Le Togo était représenté par son ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey.

La réunion s'est achevée au moment même où le Tchad était la cible de deux attentats au lourd bilan. Les participants ont longuement parlé sécurité et lutte contre le terrorisme. Le Togo était à la manœuvre pour promouvoir la conférence qu'il organisera au mois de novembre prochain à Lomé en coopération avec l'UA sur la sécurité maritime et du développement. Les côtes du Golfe de Guinée sont infestées de trafiquants qui alimentent les filières terroristes.

Le sommet a également porté sur l'autonomisation des femmes, thème officiel de la rencontre. Robert Dussey revient sur les points saillants de la rencontre dans un entretien.

Quel bilan faites-vous de ce 25e sommet ?

Robert Dussey : Nous avons bien sûr parlé de l'autonomisation des femmes, thème officiel de la conférence. Le Togo a d'ailleurs reçu un prix pour les efforts accomplis dans ce domaine.

Nous avons également évoqué les crises qui secouent plusieurs pays africains. Vous le savez, l'UA a décidé le déploiement au Burundi d'observateurs des droits de l'Homme et d'experts militaires, et appelé le pouvoir burundais à reprendre le dialogue sur le calendrier des élec-



Photo de famille des chefs d'Etat et de gouvernement présent au 25e Sommet de l'UA

tions.

Il a aussi été question de renforcer la lutte contre le terrorisme. Les attentats survenus hier à N'Djamena sont là pour nous rappeler que la

menace est partout.

Sur ce thème de la sécurité, la délégation togolaise a sensibilisé les participants sur la piraterie maritime. Notre pays organise en coopé-

ration avec l'Union africaine, un sommet en novembre prochain à Lomé. Nous avons mené une action de mobilisation. La piraterie et de façon plus générale l'insécurité maritime alimente le terrorisme et la criminalité.

La conférence de Lomé doit, si possible, parvenir à l'adoption d'une charte à la fois feuille de route et cadre juridique permettant de lutter efficacement contre ce fléau. Avez-vous recueilli l'adhésion des pays membres de l'UA ?

Robert Dussey : Je peux vous dire que 2/3 des Etats membres de l'Union africaine soutiennent ce projet.

La présidente de l'UA a annoncé le lancement d'une Journée de la décennie africaine des mers et des océans.

Robert Dussey : C'est une excellente idée. D'ailleurs le Togo a été approché par la Commission de l'UA pour lancer officiellement cet événement le 25 juillet prochain à Lomé. Il faut protéger nos océans pour assurer notre développement. Choisir le Togo pour cette première Journée est logique car le sommet que nous organisons en novembre consacrera un certain nombre de débats aux problèmes de pollution marine et de pêche illicite.

Source : Republicoftogo.com

**Promotion du volontariat national :
Le plan stratégique de l'ANVT validé à Lomé**

Un atelier de validation du plan stratégique de l'agence Nationale du Volontariat au Togo s'est tenue le jeudi 11 juin dernier à Lomé. C'était en présence du ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Victoire Tomégah Dogbé, sans oublier le Directeur Général de l'ANVT, Omar Agbangba.

L'objectif qui sous-tend cette rencontre est de redéfinir de nouvelles orientations de cette jeune structure pour les cinq prochaines années, précisément pour la période 2015-2020.

Elle a aussi permis de revenir sur les résultats encourageant de la promotion du volontariat au Togo, notamment dans le domaine de la santé, le développement communau-

taire, la protection de l'enfance, l'équité genre, la justice, le développement agricole.

La mise sur pied du Programme de Volontariat National a permis aux jeunes volontaires de faire leur preuve sur le marché du travail et d'acquérir de l'expérience sur le terrain.

Deux points ont fait l'objet des échanges et des réflexions. Il s'agit

dans un premier temps, du développement au service de la citoyenneté, de l'inclusion et de la solidarité, ensuite la gouvernance de l'Agence. Il s'agit donc de faire du volontariat un outil de développement durable et ceci sera possible si et seulement si avec l'ANVT, on implique toutes les catégories socioprofessionnelles.

Les résultats réalisés dans le cadre de ce programme restent

Suite à la page 5

Journée mondiale de l'enfant africain:

Dédé Ekoué reconnaît que 25% des filles se marient avant 18 ans

Tant vaut la jeunesse, tant vaut la nation, dit-on souvent. Cependant, en Afrique, la jeunesse est confrontée à de nombreux problèmes, et l'un des grands phénomènes qui retardent le développement social harmonieux en Afrique et précisément au Togo, est le mariage forcé ou non des jeunes filles mineur. Un mariage qui intervient pour faire obstacle à l'épanouissement scolaire des jeunes filles.

Même si une seule journée dans l'année ne permet pas de régler le problème, elle permet néanmoins de se rappeler l'existence du phénomène et renforcer l'élan des actions à mener pour venir à bout de ce phénomène.



Mme Dédé Ekoué, ministre de l'Action Sociale...

Célébrée le mardi dernier, et placée sous le thème : " l'élimination des mariages des enfants " la Journée mondiale de l'enfant africain a été l'occasion pour la ministre de l'Action sociale, Dédé Ekoué, d'évoquer la problématique des mariages, souvent forcés, et des grossesses précoces.

" Au Togo, 25,2% des filles se marient avant 18 ans et 8,1% des femmes âgées aujourd'hui de 20 à 49 ans se sont mariées avant 15 ans " a-t-elle fait savoir.

Elle a donné d'autres chiffres : sur 100 filles de 15 à 19 ans, 17 d'entre-elles ont déjà donné naissance ou porté une grossesse. Plus inquiétant encore, des grossesses sont enregistrées chez les moins de 15 ans avec

des variations selon les régions et les préfectures.

" Les grossesses précoces ont des conséquences désastreuses avec, notamment, des accouchements compliqués, les fistules obstétricales, les avortements clandestins, la compromission de la scolarisation ", a expliqué Dédé Ekoué.

Rappelons que le gouvernement a lancé, en coopération avec l'UNFPA, un programme national de lutte contre les grossesses et les mariages chez les adolescentes en milieu scolaire et extrascolaire. Il couvre la période 2015 à 2019 et devrait contribuer à éradiquer ce phénomène.

Armand

Deux mois après la présidentielle de 2015 :

L'ANC EN PANNE D'ARGUMENT POUR REDORER SON BLASON TOURNE EN RIDICULE

Après l'échec cuisant à l'élection présidentielle du 25 avril dernier, suivi d'un camouflet diplomatique, la 1ère formation politique de l'opposition togolaise est en panne de stratégies pour redorer son image vis-à-vis de ses militants tournés en ridicule.



sur les réformes et celui qui les a foulées au pied arguant qu'il gagnerait avec ou sans elles, qui souffre en réalité du manque de morale politique ? Toujours dans la recherche du bouc émissaire, avant-hier, une délégation du CAP2015 est allée s'en prendre à l'Ambassadeur Allemand au Togo accusant la chancelière allemande d'avoir qualifié le Togo d'un modèle de démocratie. N'est-ce pas la morale politique qui voudrait aussi que l'on respecte l'opinion de l'autre ?

Malheureusement pour eux, la réponse du diplomate a été sans équivoque : le

En toute chose, il faut considérer la fin, conseille une fable de LA FONTAINE, ce conseil, les responsables de l'ANC et du CAP 2015 l'ont appris à leurs dépens. Après avoir floué leurs militants sur la question des réformes, ils se trouvent dos au mur.

Aujourd'hui, on n'a pas besoin d'un sondage pour le savoir, les militants sont visiblement désemparés et déçus de l'attitude de leurs responsables. Face à la difficulté de mobiliser encore les militants pour les traditionnelles marches, il y a de quoi s'interroger sur l'avenir de l'ANC. En début de semaine, une piste est explorée par le chargé aux affaires politiques de l'ANC, Edem Atantchi.

Invité sur une radio de la place, en lieu et place des raisons qui ont milité pour l'échec de son parti et les perspectives pour un nouveau départ, l'émissaire de l'ANC a déversé sa colère sur Faure en l'accusant de manquer de morale, pour avoir légalement et légitimement pris part au scrutin.

On s'étonne que l'homme revienne encore sur l'intérêt de la candidature de Faure. Seulement, il a oublié que les auditeurs qui le suivaient ont bonne mémoire. Entre celui qui a tenté en vain d'aboutir à un consensus

Togo a fait des avancées très remarquables qu'il faut saluer et encourager.

On se rappelle encore l'attitude de l'ANC au moment où il était question des réformes.

Alors que UNIR y travaillait avec d'autres partis de l'opposition, notamment le CAR, Fabre a balayé tout du revers de la main en clamant partout qu'il n'avait pas besoin des réformes pour gagner.

Selon certains observateurs, l'ANC imbue d'elle-même pensait pouvoir remporter le scrutin sans les réformes, après quoi, elle va en user pour rester à vie au pouvoir. Ou alors, l'intention était de faire feu de tout bois pour empêcher les réformes sachant bien que dans ce cas, les autres ne participeront pas, afin de bénéficier seule des retombées financières qui fusaient du Trésor public et de la diaspora.

Cette dernière option qui semble la plus plausible, l'ANC l'a gagnée. Le peuple togolais sait aussi lire le comportement des leaders politiques. La morale voudrait que suite à un échec, il faut faire la part des choses pour un nouveau départ. Sinon en cas de doute, il fallait s'abstenir.

Vivien

Promotion du volontariat national : Le plan stratégique de l'ANVT validé à Lomé

Suite de la page 4

satisfaisants. Eu égard au chantier relatif à l'engagement citoyen et la demande d'emploi des jeunes de

volontariat à l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT).

Victoire Tomegah-Dogbé, ministre du développement à la base, a rap-

mais cette nouvelle agence dans sa mission, en s'exprimant en ces termes : " (...) l'Agence Nationale de Volontariat est une réalité et elle fait désormais partie intégrante du paysage institutionnel de notre pays. Comme toute organisation, elle est appelée à orienter et à organiser ces interventions pour les cinq prochaines années(...) "

Pour Omar Agbangba, directeur Général de l'ANVT l'adoption de ce plan stratégique marque une étape décisive dans le processus de l'opérationnalisation de l'Agence ; les recommandations permettront sans doute à réussir la noble mission qui attend la nouvelle structure.

Notons que le PROVONAT a permis d'enrôler Six (6) mille volontaires et parmi eux, deux (2) milles personnes ont été engagées définitivement dans des fonctions.

Moudjib Falana



Mme Victoire Tomegah-Dogbé, ministre du Développement à la Base

plus en plus croissante, l'Etat togolais a confié dorénavant la gestion du

pelé dans son allocution d'ouverture le rôle primordial que jouera désor-

Mettre fin au phénomène des doubles ventes de terrain :

UN CODE FONCIER MODERNE POUR REMPLACER CELUI DE L'ÉPOQUE COLONIALE

Les problèmes fonciers sont quotidiens au Togo. Et ceci date de très longtemps puisque les litiges relatifs aux doubles ventes de terrains sont très nombreux à la justice. Il constitue, par ailleurs, une difficulté à la paix sociale car une bonne partie des litiges devant les juridictions nationales sont liés à des doubles ventes.

L'importance de ce problème a même été soulignée dans les recommandations soumises par la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR). Parmi les causes à ce problème se trouvent l'absence d'un code foncier modernes et l'informatisation de l'administration de la gestion foncière. Les textes qui existent aujourd'hui, il faut le souligner datent de l'époque coloniale.

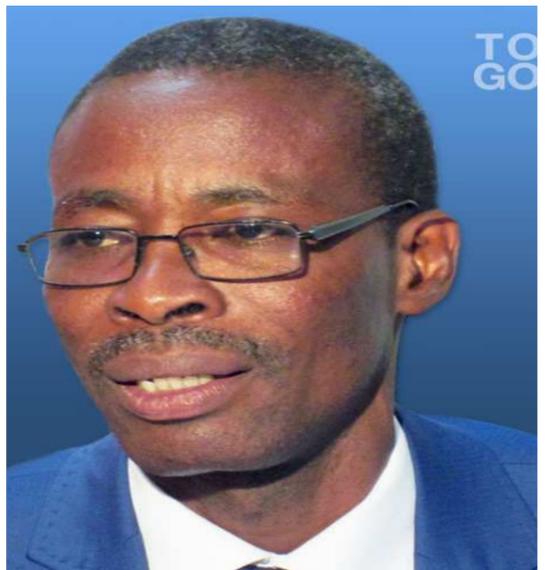
En effet, certains titres de propriété sont détenus par plusieurs personnes différentes.

" Le foncier n'est pas sécurisé au Togo, il faut le reconnaître. Les gens achètent des terrains et il est souvent

difficile de retrouver des documents officiels certifiant qu'une vente a déjà été réalisée des années en arrière. Au final, vous vous retrouvez avec deux propriétaires pour un même lot. Une situation ubuesque " a reconnu, Fiatouwo Sessenou, le ministre de l'Urbanisme.

Conscient de ce problème, le gouvernement se voit dans l'impératif devoir de mettre en place un nouveau code foncier plus moderne et prenant en compte les différentes réalités de la société togolaise.

Le texte pourrait contenir un certain nombre d'innovations comme la clarification des démarches pour le titre de propriété, la création d'un



Sessenou Fiatouwo, ministre de l'Urbanisme de l'Habitat

guichet unique du foncier totalement informatisé et le développement des juridictions spécialisées à Lomé et en zone rurale où les conflits d'héritage sont fréquents.

La Rédaction

Promotion du droit des communautés :

Les juges de la CEDEAO s'expliquent face à la presse à Lomé

Les juges de la Cour de Justice de la Communauté des Etats de l'Afrique de L'Ouest (CEDEAO), en visite officielle au Togo, ont rencontré la presse le mercredi 17 juin.

Cette rencontre, qui a regroupé un parterre de journalistes des médias publics, privés et de la presse internationale, se situe dans le cadre d'une tournée des membres de la Cour dans la sous-région.

L'objectif est de faire part de l'existence d'une Cour de justice au sein de la communauté Ouest africaine, de sa mission et de ses activités

aux populations des Etats membres.

Il a été d'abord question pour les juges de cette Cour juridictionnelle, de présenter aux journalistes l'institution qu'ils dirigent, en touchant du doigt les missions assignées notamment, l'interprétation et l'application des textes de la Communauté, les compétences consultatives et contentieuses, dans quel cas et qui peut saisir la Cour, les droits applicables, comment saisir la cour, son siège et enfin les décisions de la Cour.

Il fallait édifier l'ensemble de la presse présente, sur les décisions rendues, dans la mesure où elles restent

définitives, donc sans appel, mais tout en sachant qu'elle peuvent-être soumises à une révision du procès.

En ce qui concerne les décisions de cette Cour de Justice vis-à-vis des procès issus de ses Etats membres et qui n'ont pas été exécutés, les représentants ont fait allusion à des mécanismes de sanctions qui seront mis en œuvre au moment opportun.

Ils ont fait cas des candidatures issues des Etats concernés aux postes de juges de la Cour qui pourraient être remises en cause, du refus de participation aux concours d'accès aux institutions de la CEDEAO par



Aboubacar Diakité, Juge à la Cour de justice CEDEAO

Pratiques culturelles et VIH/SIDA au Togo :

Un manuel disponible pour arrêter la propagation de la maladie

Des études sociologiques, ont prouvé que la gestion de l'épidémie du VIH/SIDA, ne concerne pas seulement le secteur médical. Le fléau est pris à bras le corps dans sa lutte, par la mise sur pied de différentes structures sur le plan international, à savoir ONUSIDA, PNLS, etc.

chefs traditionnels, les responsables d'organisations religieuses et non gouvernementales, les représentants de centres médicaux sociaux, de corriger, d'amender et de valider le document qui sera désormais disponible et dont le contenu est agréé.

Le principal objectif de ce séminaire



Photo de famille des participants

est de permettre aux participants de prendre connaissance du document d'approche de solutions culturelles.

Mais, selon d'autres enquêtes qui tiennent véritablement compte des réalités socioculturelles dans les communautés à la base, il est évident qu'il existe des pratiques culturelles qui favorisent la propagation des infections et du VIH/ SIDA.

Soucieux de ce fait, l'église des Assemblées de Dieu du Togo à travers l'ONG " ODOS " a organisé un séminaire d'échanges et de partage de connaissances pour la validation d'un manuel d'approche de solutions contre les impacts négatifs des us et coutumes.

Il s'agit pour les participants au rang desquels, ont peut noter les

impacts négatifs des us et coutumes liés au VIH/SIDA.

L'élaboration de ce document repose sur des recherches universitaires, notamment les sciences humaines et de la société. L'essentiel est de fédérer toutes les énergies pour un même but ; c'est pourquoi, l'avis des adeptes et pratiquants des rites culturels issus de toutes les communautés de l'étendue du territoire était salué.

Les phénomènes comme l'excision, la scarification dans certaines coutumes constituent des facteurs à risques dans la propagation du VIH SIDA. Des études menées sur l'évolution de la maladie montrent qu'il existe au

Togo cent dix milles séropositifs sur une population d'environ sept (7) millions d'habitants.

L'église est souvent au chevet des personnes infectés et victimes de discrimination au sein de leurs familles ; mais cette fois-ci, elle prend ces responsabilités d'autant plus qu'elle veut permettre aux acteurs sociaux d'identifier les facteurs qui facilitent l'infection au VIH tout en apportant des solutions sans bannir la valeur des pratiques culturelles.

" (...) ce livre va contribuer efficacement à la lutte contre le VIH/SIDA et qu'il trouvera une place importante dans l'arsenal, des moyens de la riposte de tous les acteurs engagés(...) " a laissé entendre Roger Goeh-Akué, coordonnateur national d'ODOS/AD, dans son discours lors de l'ouverture des travaux du séminaire.

Vincent Pitché, coordonateur national du conseil national de lutte contre le SIDA dans son intervention à apprécié cette initiative salubre pour la validation d'un document qu'il a eu à préfacier.

Il faut préciser qu'ODOS est une branche de coordination des œuvres sociales de l'église des Assemblée de Dieu, elle participe au développement de la société togolaise et qui développe des projets dans les domaines visés par les objectifs du millénaire pour le développement.

Moudjib Falana

Problématique du changement climatique :

De l'urgence d'une justice climatique envers l'Afrique

L'Afrique est le continent qui contribue le moins au réchauffement climatique et qui entraîne un changement désagréable du climat. Cependant, elle est celle qui souffre le plus de ces effets.



Cette vulnérabilité face aux effets négatifs de cette transformation de l'environnement fait créer de nouveaux obstacles pour ce continent dans la quête de sa croissance économique et de l'éradication de la pauvreté chronique, de la faim et de la maladie.

Et ces effets sont réels et quotidiens. C'est une réalité pénible et injuste. L'exemple dans les pays côtiers dont notre pays, le Togo, qui subit des inondations, des pertes fréquentes des productions agricoles en raison de fortes pluies, qui survien-

nent de manière imprévisible en fin de saison. Les pays du sahel peuvent passer la moitié de l'année à attendre la moindre goutte de pluie.

Le changement climatique engendre les sécheresses récurrentes dont souffrent les peuples. Remédier à cette situation profondément injuste reste une responsabilité mondiale.

D'où, le besoin d'une " justice climatique " à l'égard de l'Afrique. Certes, la question est d'actualité, mais des actions sérieuses doivent être prises pour aider le continent à faire face à ce défi.

A l'approche de la conférence sur le climat en décembre prochain, les pays africains se doivent de s'unir entre eux pour plaider fermement et d'une seule voix pour la réduction des émissions des gaz à effets de serre et pour la limitation du réchauffement planétaire.

En outre, ils doivent demander un soutien financier, technique et institutionnel pour faire face aux changements climatiques. Une indemnisation pour les pertes et les dommages qu'ils subissent à cause des aléas climatiques.

Kékéli

exemple.

Pour permettre à toutes les catégories socioprofessionnelles de la communauté de jouir du même droit, la Cour a rappelé que les procès se délocalisent si les circonstances l'exigent.

Les juges ont exprimé l'idée selon laquelle, de nos jours, il est important de faire connaître la Cour aux populations de la communauté.

Le directeur du département de la recherche, de la documentation et de la communication, Dr Fall Daouda, s'est réjoui de la flexibilité d'accès des requêtes adressées à la Cour en matière de violation des droits de l'homme :

" (...) c'est surtout au niveau des

droits de l'homme que se manifeste la présence des individus devant la Cour de la CEDEAO et on a rendu accès à la Cour par rapport au cas de violations des droits humains (...) ", a-t-il laissé entendre dans ses interventions.

Soulignons que la Cour de justice de la CEDEAO, a son siège à Abuja au Nigéria. Elle ne roule pas sur un fond propre, son budget est intégré dans le budget global de la CEDEAO.

De 2003 à 2015, elle a enregistré 217 requêtes ou plaintes, elle a délivrée 87 jugements avant dire droit, et 98 décisions au fond.

Moudjib Falana

Civisme

Citoyenneté et sécurité routière : Le respect du Code de la route peut sauver des vies

La démocratie dans notre pays n'a pas eu que des retombées positives sur les citoyens. L'incivisme, le non respect de soi et d'autrui en sont des corollaires qui installent de plus en plus l'anarchie, l'insécurité et sapent même l'autorité des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, sur nos routes, le non respect du code de la route, notamment en ce qui concerne le respect des feux tricolores, le port du casque et la ceinture de sécurité, les surcharges, la limitation des vitesses, est souvent la cause des accidents mortels de la route aussi stupide qu'évitable.

Autrefois, circuler à moto sans casque ou violer un feu rouge pour le citoyen togolais était presque un manque de respect au sacré. A l'époque, l'ordre, la quiétude et la sécurité régnaient sur nos routes. Le togolais était réputé dans la sous région pour son sens du devoir et du respect des règles et normes.

Aujourd'hui, la sécurité routière est un problème majeur au Togo avec des centaines d'accidents par an. Et pour un agent de sécurité rencontré au rond point GTA, " la plupart des accidents sont dus à l'excès de vitesse, au non respect des feux tricolores à l'approche desquels les conducteurs accélèrent au lieu de ralentir. Certains sont même en état d'ébriété et d'autres en communication sur leur téléphone portable. Ils ne respectent ni les passages croutés, ni la distance de sécurité entre les engins. Il y a aussi ceux qui prétextent d'urgence pour brûler le feu rouge.

Mais, dans tous les cas, rien ne saurait justifier la violation des feux tricolores qui sont là pour notre sécurité, sauf, s'il y a un agent qui régleme la circulation.

En effet, " lorsqu'un policier est au carrefour et dirige la circulation, il remplace automatiquement les feux tricolores et ce sont ses instructions que les usagers doivent suivre même si les feux tricolores fonctionnent " a indiqué l'officier de police A.K.

Une autre situation qu'il se révèle est que lorsque le feu vert est allumé, certains démarrent si brusquement et parfois peu avant le vert, qu'ils perdent l'équilibre le tout dans un concert strident de klaxon d'usagers manifestant ainsi leurs impatience. Et, à se demander où vont-ils à ce rythme d'enfer?

Les plus indexés par cet incivisme suicidaire sont les conducteurs de taximotos communément appelé zémidjan, réputés pour leurs hargnes envers les forces de l'ordre et qui ont repris de toutes règles de sécurité et de la vie d'autrui roulent à tombeau ouvert comme s'ils avaient un démon à leur trousser.

Malheureusement, ces fous de la vitesse et bien des citoyens qui se refusent de respecter les dispositions du code de la route font trop de morts et de blessés sur nos routes.

Il est donc du devoir du gouvernement, seul garant des libertés et de la sécurité de tous, de prendre la mesure du problème pour faire respecter la loi en vigueur en matière de sécurité routière et afin de sauver des vies.

Laissez faire, ne serait que manquer de responsabilité, et faudrait-il le rappeler, même au paradis tout n'est pas permis.

La Rédaction



Commissariat Général
 Commissariat des Services Généraux
 N°917/2015/OTR/CG/CSG/DAL/DAMP

Sollicitation publique de manifestation d'intérêt pour la constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires agréés

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a pour mission notamment d'asseoir, d'administrer et de recouvrer les impôts, taxes et droits de douanes et de recouvrer les impôts locaux pour le compte des collectivités territoriales. L'OTR se propose d'être un Office moderne et efficace de mobilisation des recettes, capable d'assurer l'autofinancement des besoins nationaux. Suite à la validation de son Plan de Passation des Marchés (PPM) de 2015 et dans le but de constituer son répertoire de fournisseurs et prestataires de services pour ladite année, l'Office Togolais des Recettes (OTR) invite les entreprises et sociétés agréées à manifester leur intérêt en envoyant un dossier de candidature auprès du « Secrétaire central de l'Office Togolais des Recettes » en précisant d'une manière claire leurs domaines d'intervention.

Les domaines concernés par la présente sollicitation sont :

1. Commerce général (alimentation, produits d'entretien et de nettoyage des locaux)
2. Construction, aménagement ou réhabilitation de bâtiments ;
3. Entretien de bâtiment ;
4. Fournitures de bureau ;
5. Matériels et mobiliers de bureau ;
6. Cabinet d'Audit/conseil/Comptabilité/fiscalité/finances ;
7. Cabinet Ressources Humaines/Formation/Gestion d'intérim ;
8. Formateurs spécialistes en marchés publics ;
9. Architecte-consultant ;
10. Fourniture ; installation ; maintenance de climatiseurs pour bâtiment.
11. Fourniture ; installation ; maintenance de système de sécurité/ incendie/ alarme/ intrusion ;
12. Travaux d'électricité bâtiment ;
13. Travaux de câblages réseaux et informatiques ;
14. Fourniture et maintenance de matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes,...) ;
15. Fournitures et entretien d'équipements bureautiques : copieurs ;
16. Décoration intérieur bâtiment/emballages ;
17. Fourniture de consommables informatiques (encres, toners...)

18. Concessionnaires et location de véhicules ;
 19. Garage de mécanique automobile ;
 20. Fourniture, entretien et maintenance de matériels de communication ;
 21. Marketing ; communication et publicité, publipostage/enseignes lumineuses ;
 22. Médias (presse écrite, radio, télévision) ;
 23. Travaux de nettoyage et d'entretien bâtiments, locaux et jardins ;
 24. Traitements sanitaires des bâtiments et espaces verts (désinfection, désinsectisation) ;
 25. Travaux de forage ;
 26. Installation ; entretien et Audit des ascenseurs ;
 27. Service de déménagement ;
 28. Décoration et services d'hôtesse pour les conférences et autres manifestation
 29. Travaux d'imprimerie/sérigraphie ;
 30. Confection/vente d'étrennes et de cadeaux d'entreprises ;
 31. Photographie et reportage ;
 32. Fourniture d'accès internet ;
 33. Menuiserie bois/aluminium ;
 34. Peinture bâtiment ;
 35. Plomberie ;
 36. Hôtellerie/hébergement/restauration/service traiteur pour ateliers, séminaires..
 37. Pâtisserie/boulangerie ;
 38. Agence de voyage ;
 39. Logiciels informatiques ;
 40. Fourniture, installation et maintenance des groupes électrogènes ;
 41. Vente de matériels roulants ; véhicules à deux ou quatre roues ;
 42. Fourniture des pièces détachées, entretien et réparation du matériel de transport
 43. Services de prestations intellectuelles : cabinet et consultant individuel ;
 44. Assurance ;
 45. Transport courrier express sur le plan national et étranger.
- L'OTR rappelle aux fournisseurs et prestataires de service qui ont eu à travailler avec lui ou avec les deux (02) anciennes régies (Douane et Impôt) qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et, qu'ils doivent impérativement actualiser leurs dossiers pour être

agréés pour l'année en cours.

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

- Une lettre de motivation comportant les noms, prénoms, raison sociale, adresse, téléphone, fax, e-mail, présentation de la structure (date de création, nature juridique, capital social, localisation géographique) ;
- L'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Les pièces administratives (copie de la carte d'opérateur économique ou de la carte unique de création d'entreprise en cours de validité, original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois) ;
- Liste des matériels en propriété ou en location avec justification des moyens humains disponibles ;
- Expérience dans le domaine (attestation : 3 bonne fin d'exécution, PV de réception...) ;
- Les états financiers des trois dernières années pour le compte du début d'activité ;
- Les prospectus éventuels ;
- Le relevé d'identité bancaire.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **22 juin 2015** à l'adresse ci-après et portées expressément la mention :

« **Manifestation d'intérêt pour la constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires de services agréés de l'Office Togolais des Recettes** ».

Adresse :
 Office Togolais des Recettes, Commissariat Général,
 Secrétariat Central, Porte P 07,
 41, Rue des impôts ; B.P. : 20823 Lomé-TOGO
 Tél. : 22 53 14 00 ; e-mail : otr@otr.tg

Une liste des prestataires sera établie par domaine d'activité après étude des dossiers.

N.B. : Seuls les prestataires retenus seront consultés pour d'éventuelles commandes de l'année en cours. L'office Togolais des Recettes n'a aucune obligation de confier des prestations à ceux qui auraient répondu à cette manifestation d'intérêt.

Fait à Lomé, le 29 Mai 2015
 Commissaire des Services Généraux de l'OTR
Philippe Kokou B. TCHODIE

TOGO CELLULAIRE



OFFRE INTERNET 3G

POUR LES LIGNES EN PRÉPAIEMENT

Avec la 3G de Togo Cellulaire, vous pouvez accéder à Internet à un débit plus rapide (jusqu'à 1.8Mbits/s) pour l'utilisation de vos applications, télécharger des emails, des fichiers, des photos, interconnecter des terminaux communicants (GPS, TPE, etc.) ou des sites distants, etc.

Conditions d'accès

- Disposer d'un terminal compatible (Smartphone, tablette ou modem 3G),
- Souscrire au service 3G,
- Souscrire à un des forfaits 3G.

Tarifs forfaits 3G prépayés

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

NB :

- La connexion est interrompue à l'épuisement du forfait,
- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité,
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois,
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.

POUR LES LIGNES EN POST PAIEMENT

Avec la 3G de Togo Cellulaire, vous pouvez accéder à Internet à un débit plus rapide (jusqu'à 1.8Mbits/s) pour l'utilisation de vos applications, télécharger des emails, des fichiers, des photos, interconnecter des terminaux communicants (GPS, TPE, etc.) ou des sites distants, etc.

Conditions d'accès

- Disposer d'un terminal compatible (Smartphone, tablette ou modem 3G),
- Souscrire au service 3G,
- Souscrire à un des forfaits 3G.

Tarifs forfaits 3G Post payés

Nom du forfait	Forfait 1 Mois 1 Go	Forfait 1 Mois 3 Go	Forfait 1 Mois 5 Go
Volume	1 Go	3 Go	5 Go
Coût	5 000 F	10 000 F	15 000 F
Validité	30 jours	30 jours	30 jours

Le dépassement est facturé à 0,001F/Ko

OFFRE BLACKBERRY

La solution BlackBerry® permet aux utilisateurs de rester connectés en permanence et en toute mobilité à leurs comptes mails, messagerie instantanée, internet, etc

Facturation

Forfait mensuel BlackBerry 5Go : 15.000 F TTC/mois

POUR LES LIGNES EN PRÉPAIEMENT

La connexion internet est interrompue à l'épuisement du forfait 5Go. Mais le service BlackBerry reste opérationnel

POUR LES LIGNES EN POST PAIEMENT

Le dépassement du forfait est facturé à 0,001F/Ko.

Avantages (Solution BES)

- Accès en push aux mails professionnels provenant des serveurs Domino, Exchange ou Novell. Parfaite synchronisation entre la messagerie professionnelle et le téléphone : mails, annuaire des contacts, agenda, tâches, notes, etc.
- Accès en push aux mails privés (jusqu'à 10 comptes de messagerie).
- Téléchargement des pièces jointes.
- Navigation Internet (EDGE et 3G).
- Messagerie instantanée (BBM, MSN, Google Talk, Yahoo Messenger).
- Sécurité des données (Cryptage AES ou 3DES).
- **Licence utilisateur BES Express offerte (avec assistance pour installation et intégration).**

OFFRE MACHINE A MACHINE (M&M)

Offre accessible uniquement en post paiement

La meilleure réponse pour faire communiquer à distance vos machines mobiles (terminaux embarqués sur véhicules, terminaux monétiques...).

Conditions d'accès

- Achat d'un kit M2M 2G ou 3G, avec voix ou sans voix
- Terminal compatible 2G ou 3G
- Mise à disposition d'un APN dédié : 100 000 F ;
- Redevance mensuelle APN dédié : 25 000 F/mois ;
- Caution : 2 fois le montant du forfait souscrit

Tarifs forfaits M&M 2G/3G

*Frais avec APN dédié

- Frais de mise en service APN dédié: 100 000 Fcfa TTC
- Redevance mensuelle APN dédié : 25 000 Fcfa TTC

* Facturation de l'usage du service 2G/3G au forfait :

	Forfait (TTC en Fcfa)	Durée de Validité du forfait	Prix du Ko Hors forfait (TTC en Fcfa)
5 Mo	7 00	30 Jours	0,01
20 Mo	1 200		
50 Mo	1 500		
100 Mo	2 500		
500 Mo	3 500		
1 Go	6 000		
3 Go	15 000		
5 Go	20 000		

NB : Le dépassement est facturé à 0,01F/Ko



LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2008

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL

de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Armand Attisso
Moudjib Falana
Kékéli (Stagiaire)
Kahf DJOBO (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira

Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires